

Le roi ou la reine, sa cour..... Et (tous) les vilains

3 organisations syndicales représentant une majorité de fonctionnaires (CGT, FO et Solidaires) ont refusé de signer le protocole portant **parcours professionnels, carrières et rémunérations** (PPCR). Ce qui aurait du conduire à son abandon. Pourtant Manuel Valls a décidé de l'imposer par la force, contrevenant ainsi à la loi de juillet 2010 sur la dialogue social dans la Fonction Publique. Pourquoi un tel viol de la démocratie ? Sans doute car il est porteur de quelques avancées sociales. Comme pour la notation par exemple....

Projet du gouvernement (annoncé pendant les négociations... et qui aura toutes les chances d'être appliqué) :

- L'entretien professionnel ne sera plus que triennal. Et ne concernera donc chaque année que le tiers des agents.
- Sur ce tiers, seul le quart obtiendra un cadencement accéléré, en clair une réduction de délai pour passer à l'échelon supérieur.
- Et cette réduction sera la même pour tous ses bénéficiaires : 8 mois. Pour les 3 quarts restants : RIEN.
- Tout cela en fonction de critères qui seront revus. Mais dont on peut craindre qu'ils soient toujours aussi arbitraires et subjectifs. Et selon que l'on est plus ou moins proche du « bon dieu » (le ou la DI), eh bien les chances d'être gratifié-e varieront dans les mêmes proportions...

En résumé, tous les ans :

8,25 % des agents bénéficieront de 8 mois de réduction de délai d'avancement.

91,75 % des agents n'auront
RIEN DU TOUT

Tous les 3 ans :

seuls **24,75 %** des agents bénéficieront d'une réduction de 8 mois pendant que les

75 % restants, quelle que soit leur valeur professionnelle, n'auront **RIEN**

Effectivement, voilà qui valait bien une non signature.
Et si on changeait (enfin) de politique ?

Pour construire le progrès social, je me syndique à Solidaires Douanes

Nom : Prénom : Grade :

Résidence Administrative Service :

Tel : email pro :

A renvoyer à Solidaires Douanes - Boite 56 - 93 Bis rue de Montreuil 75011 PARIS